



# Quand fermeture rime avec rupture

AD DOGSE – Juin 2022

Les fermetures de boutiques s'enchaînent et le dialogue social continue de se dégrader.  
Le grand paquebot qu'est Orange n'a pas fini de traverser les tumultes et l'horizon d'une mer calme semble bien loin.

Depuis 2019, les salariés d'Orange auront vécu la crise sanitaire du covid 19, les fermetures à répétition d'Agences de Distribution laissant de marbre une Direction tant cynique que dédaigneuse.

Le climat social se dégrade de mois en mois, détruisant sur son passage les fondations essentielles à la stabilité de notre entreprise.

Le financier suppléante l'humain dans toutes les décisions de la Direction.

L'austérité budgétaire et économique imposée aux salariés des Agences Distribution fait froid dans le dos. Dans le même temps, la rétribution globale de la nouvelle Directrice Générale est près du double de celle du PDG sortant (jusqu'à 3,5 millions d'euros par an) dont 70 000 actions gratuites chaque année et une retraite chapeau de 20% de son salaire. [NAO 2022 : La baisse, c'est la hausse ! | Rémunération | Pouvoir d'achat | CIT | CFE-CGC groupe Orange \(cfecgc-orange.org\)](#)

La politique sociale fait que des wagons de train soient largement remplis pour un grand voyage à grande vitesse en direction du « Temps Partiel Sénior ».

Les fusions et suppressions de postes se font au détriment et au grand désarroi des collaborateurs qui se voient contraints de de changer de vie quasiment du jour au lendemain.

Un élastique géant, voilà ce qu'est le salarié chez Orange, mais à quand la rupture ?

Le procès Lombard n'aura décidément pas permis à nos dirigeants de prendre toute la conscience nécessaire à une bonne cohésion sociale au sein du groupe Orange.

Beaucoup de salariés perdent confiance en leur avenir, en leur attachement à leur entreprise et n'ont plus de perspective d'évolution suffisamment motivante pour espérer réussir une carrière longue chez Orange. En témoigne le rapport triennal alarmant SECAFI.

Les salariés précaires (intérimaires, CDD), les jeunes salariés entrant dans notre entreprise quittent le navire après avoir été formés, pour réussir là où le champ du possible résonne tambours battants.

Les partenaires sociaux, dans ce lourd combat pour défendre les droits des salariés auprès de la direction, ne sont pas épargnés non plus.

La CFE CGC Orange revendique ainsi un recours rapide à l'amélioration des méthodes d'accompagnement et de suivi de ces salariés, une relocalisation des emplois en région afin que les salariés subissant la politique financière de l'entreprise puissent retrouver un emploi en adéquation avec leurs compétences et puissent avoir une évolution professionnelle près de chez eux.

L'entreprise ne peut pas faire fi des accords ni du code du travail.

**La CFE CGC Orange usera de tous les recours afin de défendre les droits des salariés et pour que la Direction prenne ses responsabilités en tant qu'employeur.**



Retrouvez ce compte-rendu et les publications de votre établissement :  
CFE-CGC DO Grand Sud Est



cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

[www.cfecgc-orange.org](http://www.cfecgc-orange.org)  
abonnements gratuits : [bit.ly/abtCFE-CGC](https://bit.ly/abtCFE-CGC)  
tous vos contacts : [bit.ly/annuaireCFECCG](https://bit.ly/annuaireCFECCG)

